



Fonds Social Européen

Evaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en Champagne-Ardenne en 2015

10 mai 2016

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL
INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
EN METROPOLE ET OUTRE-MER (PO IEJ)



Cette réunion est cofinancée par l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes et le Fonds social européen dans le cadre du PO IEJ.

1 – Chiffres clés sur la situation des jeunes en Champagne-Ardenne

CHAMPAGNE-ARDENNE



FRANCE ENTIERE

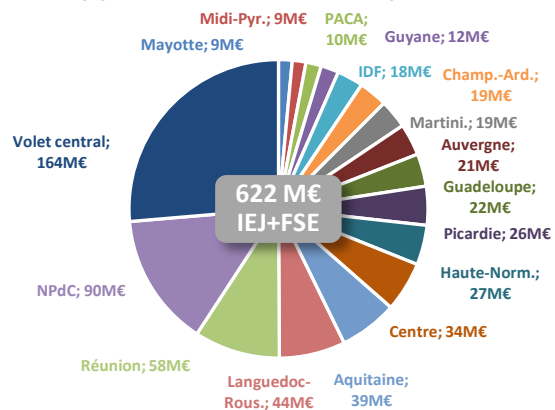


	2012	2014	2012	2014
Nombres d'emplois et évolution depuis 2009	526 500 emplois (-1,0%)	522 300 emplois (-1,8%)	27 015 900 emplois (+1,3%)	27 108 500 emplois (+1,6%)
Nombre de personnes et taux de chômage des plus de 15 ans	61 800 personnes au chômage (10,7%)	64 700 personnes au chômage (11,2%)	2 861 900 personnes au chômage (9,8%)	3 026 200 personnes au chômage (10,3%)
Nombre et taux de jeunes de 15 à 24 ans au chômage	16 400 jeunes au chômage (25,7% avant correction à 25,3%)	15 900 jeunes au chômage (24,7%)	688 100 jeunes au chômage (24,5%)	666 600 jeunes au chômage (24,2%)
Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans et évolution par rapport à 2010	29,5% (-2,5 pts)	30,9% (-1,1 pt)	28,0% (-1,6 pt)	27,9% (-1,7 pt)
Nombre et taux de NEETs de 15 à 24 ans	26 500 jeunes NEETs (16,2%)	26 000 jeunes NEETs (16,4%)	989 000 jeunes NEETs (12,5%)	891 000 jeunes NEETs (11,4%)
Taux de décrochage scolaire chez les 18-24 ans	13,4%	10,7%	11,8%	9,0%
Taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans	34,7%	31,7%	43,3%	43,7%

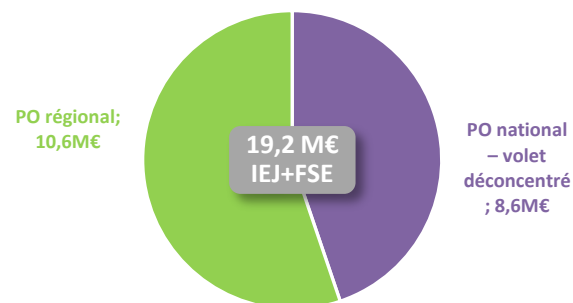
2 – La répartition des enveloppes IEJ-FSE

- Au total, le territoire de Champagne-Ardenne a bénéficié d'une enveloppe de **19,2 millions d'euros d'IEJ-FSE**, dont **8,6 millions d'euros** sont gérés par la Direccte, et **10,6 millions d'euros** pour le Conseil régional.

Enveloppes IEJ+FSE allouées par territoire

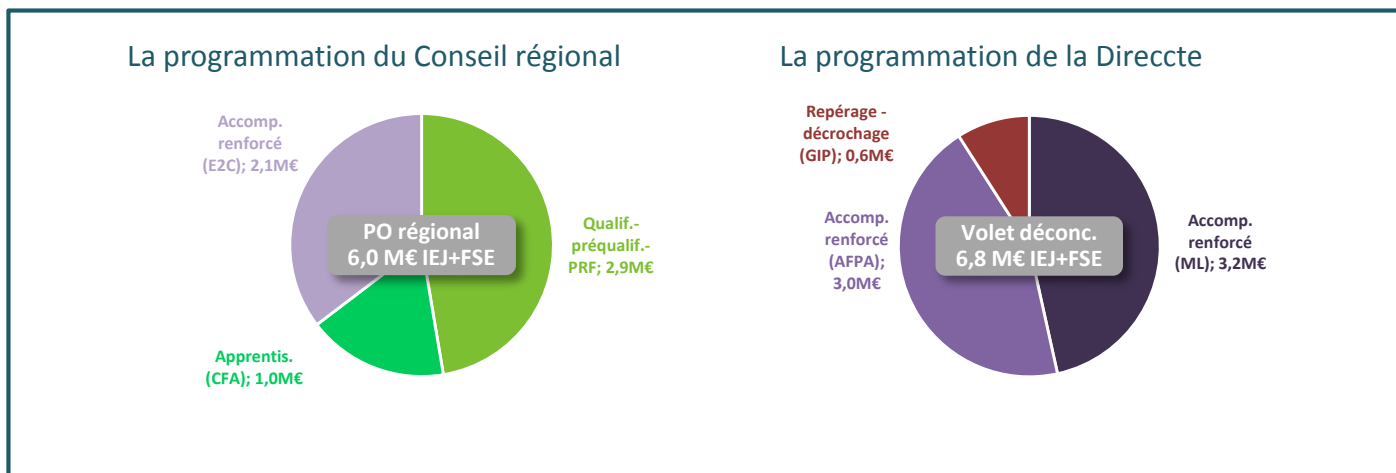


Répartition de l'enveloppe IEJ+FSE allouées à la Champagne-Ardenne par PO



3 – Les choix de programmation de l'IEJ en Champagne-Ardenne

- Pour agir vite auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée avant le 31 décembre 2015. En Haute-Normandie, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional comme par la Direccte.
- Pour le Conseil régional, l'enveloppe IEJ-FSE a été fléchée sur le PRF pour sécuriser le début de programmation. Dans un second temps, la mobilisation des crédits (3,1 M€) s'est portée sur d'autres acteurs, principalement les E2C et les CFA, en lien avec les problématiques régionales.
- La Direccte a programmé son enveloppe IEJ-FSE pour une partie sur le repérage des jeunes en situation de décrochage scolaire via le renforcement des Plateformes de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs (PSAD), en coordination avec le GIP et le Conseil régional. L'autre volet de la programmation est destiné à l'accompagnement renforcé par les Missions locales et l'ensemble du SPE..





4 – Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

- Environ **26 500 jeunes de 15 à 24 ans** sont considérés comme « NEET » en Champagne Ardenne en 2014 (des jeunes NEET « temporaires », diplômés, des jeunes en attente de leur premier emploi, des jeunes plus vulnérables, des « décrocheurs »...).
- Lorsque sont cumulées les cibles du PO régional et des actions financées par la Direccte, environ **15 000 jeunes NEET** sont ciblés par l'IEJ sur le territoire de Champagne-Ardenne.
- Environ 1500 **participants** sont recensés sur les actions financées par l'IEJ (actions de la Direccte) à fin 2015. Pour les actions financées par la Direccte, la mise en œuvre est bien avancée pour les missions locales, et a démarré plus tardivement pour les autres opérateurs (temps de cadrage et d'ajustements nécessaire sur les règles de l'IEJ, sur la sécurisation des projets...), dont l'AFPA.
- L'atteinte de la cible fixée pour les différentes opérations est difficile à estimer à ce stade (les actions sont en cours). Pour autant, **un risque de « concurrence »** entre opérateurs et **de « saturation »** (vivier de jeunes plus restreint sur des actions spécifiques) de l'offre peut exister pour certaines actions.

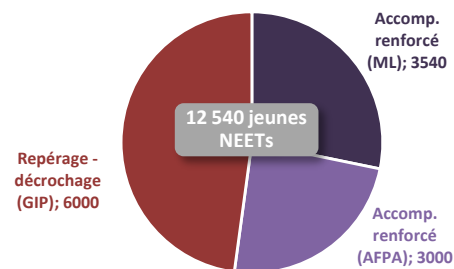


Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Champagne-Ardenne

Actions Direccte	12 540 jeunes NEET ciblés 1 489 participants
PO régional	2 638 jeunes NEET ciblés

Nombre de bénéficiaires ciblés par les actions financées par la Direccte



5 – Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?

- L'effet levier de l'IEJ, au travers du taux de cofinancement élevé, permet avant tout de **maintenir à niveau un dispositif emblématique de la Région, dédié aux jeunes NEET**, qui risquait de perdre en volume dans un contexte budgétaire contraint.
- La programmation de la Direccte Champagne-Ardenne ne mobilise pas une très **large cercle de partenaires**.
 - **logique de construction et de renforcement d'un parcours** en essayant d'**articuler en amont les réponses aux appels à projets**
 - Ces opérateurs, s'ils sont diversifiés, ne sont toutefois **pas « nouveaux » sur le champ du FSE**.

→ L'IEJ a joué un rôle de « déclencheur » facilitant la concrétisation d'actions qui étaient souvent déjà pressenties par les opérateurs. Plusieurs actions n'auraient sans doute pas pu émerger à court terme et sous cette forme sans cet apport de fonds supplémentaires (effet levier financier).



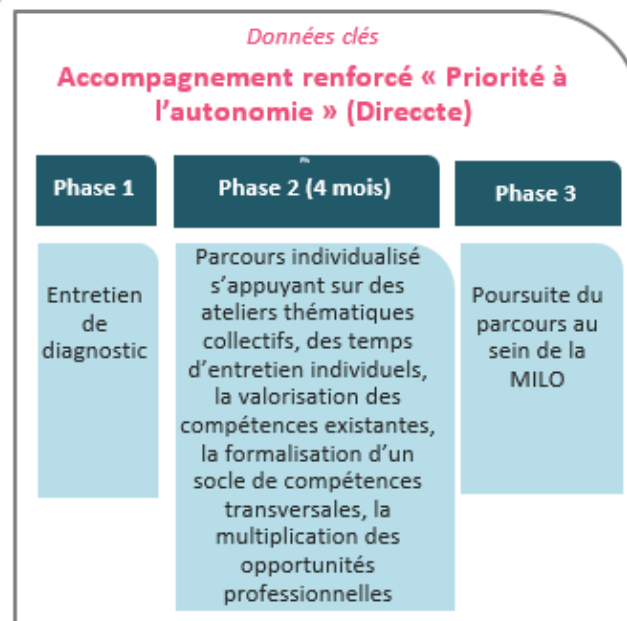
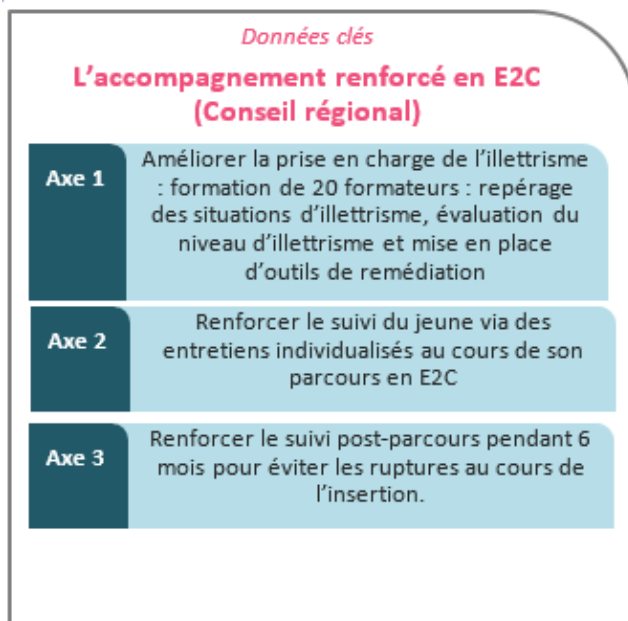


6 – Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

- Pour la Région comme pour la Direccte, l'IEJ a été mobilisée **dans une perspective de renforcement de l'offre d'accompagnement** :
 - Le PO régional consacre une part importante de son enveloppe à l'offre d'accompagnement : 53% des crédits sont consacrés à l'accompagnement renforcé via les E2C et les CFA.
 - La majeure partie de l'enveloppe IEJ-FSE de la Direccte (91%) a quant à elle été fléchée sur l'accompagnement via les missions locales et l'AFPA. L'approche en « ETP dédiés » a contribué à l'amélioration qualitative de l'accompagnement (Dispositif CATALYSE de la Mission locale de Troyes, CFA agricole d'Avizé), en permettant d'individualiser le parcours et de renforcer les mises en situation professionnelles.
- Comme pour les autres territoires, **les actions dites de « repérage » de nouveaux NEET (non accompagnés), ont été moins développées.**

7 – Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

- La Champagne-Ardenne se distingue par **une volonté forte, à la fois de la Région et de la Direccte, d'organiser des « parcours » de jeunes NEET vers l'insertion** :
 - Le Conseil régional a cherché à sécuriser les parcours existants au sein des E2C et CFA.
 - La Direccte s'est efforcée de mobiliser ses partenaires autour d'une logique de construction et de renforcement d'un parcours en essayant d'articuler en amont les réponses aux appels à projets. Elle a également entrepris de mener une concertation afin d'assurer la bonne coordination des champs d'actions entre autorités de gestion





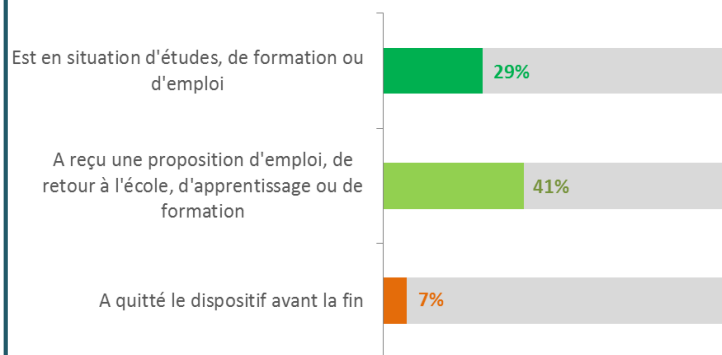
8 – Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes accompagnés ?

- Les données disponibles sur les jeunes NEET accompagnés dans le cadre des actions financées par l'IEJ **ne concernent que la Direccte** (données saisies au 31/12/2015 sur « Ma démarche FSE »). **Ces données sont à interpréter avec précaution** : la réalisation des actions est en cours, les données ne sont que partielles à ce stade.
 - 52,2% (54,2% au niveau national) sont des hommes et 47,8% (45,8% au niveau national) sont des femmes ;
 - 87,4% (81,6% au national) ont des niveaux de diplôme dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 0 à 4 (au plus Bac) et 51,9% (48,7% au niveau national) ont des niveaux de diplôme CITE de 0 à 2 (au plus Niveau V : CAP/BEP) ;
 - 22,2% (26,1% au national) vivent dans un ménage où personne n'est en emploi ;
 - 2,1 % (2,1% au national) bénéficient d'une reconnaissance officielle d'un handicap ;
 - 8,2% (7,0% au national) sont allocataires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...) ;
 - 1,6% (3,3% au national) sont sans domicile fixe ou confrontés à une exclusion du logement
- Une analyse plus fine par type de porteur montre que « public IEJ » représente une part plus importante de jeunes peu qualifiés, bénéficiaires des minimas sociaux et une part moins importante de jeunes connaissant des difficultés de logement qu'au niveau du PO national .
- Ces jeunes sont le plus souvent **des jeunes « déjà connus »** des opérateurs du territoire (peu d'actions de « repérage » de nouveaux NEET financées dans le cadre de l'IEJ).

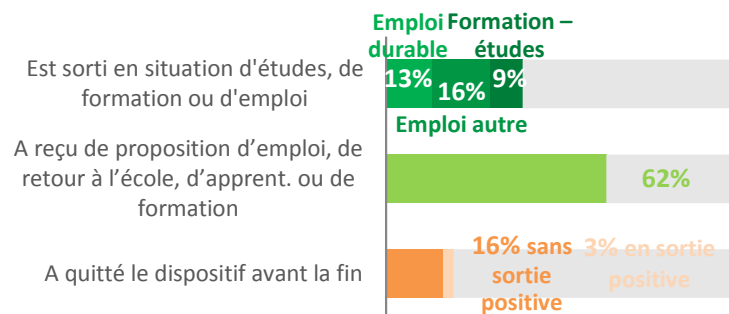
8 – Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes accompagnés ?

- Parmi les premiers participants sortis d'une action financée par la Direccte dans le cadre de l'IEJ, 39% de sorties sont « positives » : **31% de sortie vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études.** 16% des participants ont quitté le dispositif avant la fin.

Objectifs en matière de sortie des participants du PO national IEJ (gauche) et état des lieux des sorties réelles des participants sur le volet déconcentré du PO national IEJ en Champagne Ardenne (droite)



300 000 jeunes NEET



~ 1 230 jeunes dans l'échantillon



9 – Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

- Une intention de renforcer les partenariats locaux existants au service d'un parcours plus sécurisé, bâti sur un renforcement du suivi du jeune et une articulation des dispositifs entre eux. Le travail d'appui aux opérateurs dans le cadre de la constitution des dossiers de subventions et de préparation des appels à projets, en associant les services métiers et le Conseil régional, a été particulièrement apprécié.
 - Une volonté de développer les actions IEJ autour d'une logique de construction et de renforcement d'un parcours en essayant d'articuler en amont les réponses aux appels à projets.
- Une **animation territoriale à conforter** pour la suite de la mise en œuvre de l'IEJ pour :
- Etablir un diagnostic des forces et des lacunes de l'offre territoriale destinée aux jeunes NEET
 - Faciliter l'interconnaissance des opérateurs qui mettent en place des actions financées par l'IEJ
 - Favoriser l'articulation des opérations entre elles
 - Faciliter l'appropriation des règles relatives à l'IEJ

10 – Les recommandations

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
		Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional		X
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi) ainsi que le profil du public atteint (impact des actions sur l'atteinte de « nouveaux » publics) - (impact de l'action du GIP Formation Continue sur l'atteinte de « nouveaux » publics)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale : <ul style="list-style-type: none"> En organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours (notamment SPE-AFPA). 	X	X